

/ Les résultats du lycée

Bac général
98,80%

de réussite
sur les 3 dernières années

Bac stmg
96,25%

de réussite
sur les 3 dernières années

RÉSULTATS NATIONAUX

95,52%
BAC
GÉNÉRAL

93,27%
BAC
STMG

/ Comment procéder pour verser la taxe AU LYCÉE NOTRE DAME DE LA TOURTELIÈRE ?

1 Vous nous adressez votre règlement :

- soit par chèque libellé au nom de l'OGEC du lycée Notre Dame de la Tourtelière

- soit par virement bancaire :

IBAN : FR76 1551 9390 1000 0201 2930 269 / BIC : CMCIFR2A

2 N'oubliez pas de nous indiquer votre numéro de SIRET et l'interlocuteur privilégié de votre entreprise pour ce domaine.

3 Vous avez jusqu'au 31 mai 2021 pour faire le versement mais vous pouvez le faire dès maintenant.

4 En retour, nous vous adresserons un reçu libératoire indiquant la date et le montant perçu.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Vous pouvez contacter Mme Julie Bonnin, comptable du lycée ou M. Gefard, chef d'établissement au 02 51 57 16 00 - direction@lyceelatourteliere.fr

Rue Buffon - 85700 POUZAUGES
Tél. 02 51 57 16 00
contact@lyceelatourteliere.fr • www.lyceelatourteliere.fr

© Agence de communication

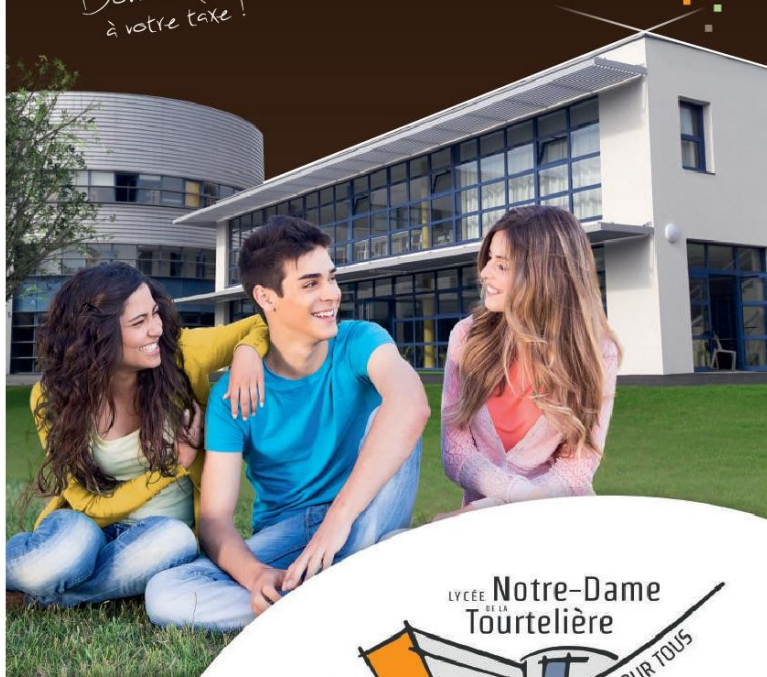
Donner
les enfants
de vos collaborateurs
ou vos futurs
collaborateurs

Donner du sens
à votre taxe !

POUZAUGES

2021

Collecte de la **taxe
d'apprentissage**



/ Comment est calculée la taxe d'apprentissage ?

LA NOUVELLE RÉFORME
APPLICABLE À PARTIR DE 2021

Taxe d'apprentissage 2021
0,68% de la masse
salariale brute 2020

87%
destiné au financement
de l'apprentissage

Perçu par l'OPCO

13%
destiné à des dépenses libératoires
effectuées par l'employeur

Notre lycée est habilité à
percevoir 100% de cette
fraction avant le 1^{er} juin 2021

/ Ce qui change en 2020 ?

Suppression des intermédiaires : **vostra entreprise peut verser directement la fraction de 13 % de la Taxe d'Apprentissage aux établissements de votre choix, à condition d'identifier les bénéficiaires.**

En 2020, le Lycée Notre Dame de la Tourtelière reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage. En versant la Taxe d'Apprentissage au Lycée Notre Dame de la Tourtelière, **vous soutenez la formation des jeunes et vous connaissez la destination de votre versement.**

Votre versement sera donc le bienvenu pour financer tous nos investissements !



/ Pourquoi verser la taxe d'apprentissage AU LYCÉE NOTRE DAME DE LA TOURTELIÈRE ?



Le lycée Notre Dame de la Tourtelière prépare l'avenir des entreprises en soutenant du mieux possible l'orientation professionnelle de ses lycéens et étudiants.

Le caractère indispensable de la Taxe d'Apprentissage se traduit en deux points :

- OFFRIR UNE FORMATION DE QUALITÉ À NOS LYCÉENS
- ASSURER UNE PROFESSIONNALISATION RÉPONDANT AUX BESOINS DE RECRUTEMENT

Donner du sens à votre
taxe et profitez
de la réforme
pour nous apporter
votre aide.

/ A quoi servira t'elle en 2021 ?

La taxe d'apprentissage servira à financer 3 types d'opération :

- La poursuite des investissements informatiques : le schéma directeur prévoit cette année des investissements dans de nouveaux serveurs et le renouvellement d'une partie de notre parc, ce qui représente un investissement d'environ 30 000 euros.
- Le financement de la maintenance de ce parc et de l'architecture réseau pour environ 25 000 euros.
- Le financement d'une partie de l'achat des terminaux numériques des élèves de 1^{er} STMG pour environ 3500 euros.